



Compte rendu du CHSCT du 3 juillet 2018

Le CHSCT de l'Aude s'est réuni le 03 juillet 2018 à la cité administrative de Carcassonne afin de terminer l'ordre du jour de celui s'étant tenu le 05 juin 2018. Compte tenu de l'abondance des points à aborder, nous n'avons pas pu le terminer en une seule séance !

Il nous a été présenté pour information le dispositif "Adaptation des Structures et du Réseau" au 01 janvier 2019.

Pour plus de détail, nous vous renvoyons vers notre compte-rendu du Comité Technique Local sur ce sujet : <http://www.dgfip.cgt.fr/11/spip.php?article317>

Pour faire simple, la DDFIP de l'Aude a établi des propositions concernant le département en janvier 2018. La réponse provisoire qui devait redescendre au mois de mars a pris du retard puisqu'elle est intervenue fin avril, début mai. Une phase de concertation locale a été mise en place avec les services et les agents impactés par ces propositions. Un retour de celles-ci éventuellement amendées doit être retourné mi Juillet pour une décision qui devrait intervenir courant septembre.

Les opérations sont classées en 2 catégories :

1) les visibles qui correspondent à des fermetures de services tels que la trésorerie de Ginestas dont l'activité ira pour partie vers Narbonne Agglo et le recouvrement vers le SIP de

Narbonne. La trésorerie de Sigean sera rattachée avec celle de Leucate afin de conserver une trésorerie "banlieue" non loin de Narbonne.

2) les non visibles qui sont des regroupements et des spécialisations de gestion comme le transfert à la trésorerie de Carcassonne établissement hospitaliers, des hôpitaux de Limoux, Castelnaudary et EPHAD autonomes ou le transfert de l'activité recouvrement de la trésorerie de Durban en direction du SIP de Narbonne. Le passage de l'OPH Habitat Audois en comptabilité de commerce et encore le transfert de l'activité amendes (trésorerie Carcassonne Hôpital) vers le SIP de Carcassonne. Est-ce le prélude à de futures suppressions d'emplois, voir de sites ??????

Ces documents nous ayant été donnés pour information, nous avons relayé les inquiétudes des personnels concernés. De même, il a été demandé à ce que des **formations professionnelles** soient organisées car ces missions requièrent beaucoup de technicité. La direction nous assure que celles-ci seront effectivement organisées et qu'elle allait se saisir de ce problème immédiatement. Nous avons aussi demandé à ce que les réunions soient faites avec tout le personnel concerné :

ceux dont la mission est transférée ainsi que ceux qui vont "en hériter". La direction nous a assuré aussi que toutes les informations utiles seraient données aux collègues pour préparer au mieux les prochaines demandes de mutation (cadre / priorités etc).

Concernant le transfert de l'activité amendes sur la cité administrative de Carcassonne, nous avons insisté sur le côté protection/sécurité des personnels.

Une réflexion concernant l'accueil de Carcassonne et la signalétique doit être réalisée car une partie du public n'arrive pas à se repérer.

Les fiches de signalement ont été étudiées.

Les suites données par l'administration sont toujours rapides et suivies. Comme nous l'avons déjà indiqué dans notre dernier compte rendu, elles sont en très forte augmentation. En tout état de cause nous vous invitons à les remplir car elles nous donnent une bonne indication de ce qui se passe effectivement dans les services et sur les accueils. Ces problématiques sont évoquées systématiquement à chaque réunion du CHSCT.

Lorsqu'il s'agit d'un incident entre un particulier et un membre du personnel la réponse de l'administration est rapide et une solution trouvée (courrier, plainte etc).

Par contre, l'une d'elle concernait un problème lié à une réflexion

faite par un supérieur à un agent. Celui-ci à peine sorti de son bureau a fait une crise de nerfs et ne pouvait plus bouger. Ses collègues ont du faire monter le Docteur ARZENS dans le service et ont fait une fiche de signalement. Il est clair que la direction à tout fait pour minimiser l'incident. Nous avons fait remarquer avec force qu'il était tout à fait anormal qu'un service soit géré de manière brutale, que ce comportement avait déjà été relevé et signalé par le passé, que d'autres comportements créaient des tensions avec le personnel (par exemple : congés posés depuis des jours et figurant sur le planning, accordés au dernier moment).

Mr QUINTIN semblant minimiser cet accrochage et nous affirmant qu'un congé pouvait légalement être signé au dernier moment nous avons insisté sur le fait que nous étions la pour dénoncer ce genre de postures, condamner une gestion brutale de service et alimenter des tensions. Il nous a été indiqué au final que ce souci avait été " réglé " en interne et que ce genre de situation ne se reproduirait plus .. Nous y veillerons !!!

Un point a été fait sur le **déploiement de SIRHIUS**. Un transfert de 28 millions de données a été réalisé. Bien que la gestion des congés semble avoir été faite sans soucis d'après la direction, il reste des points posant problèmes. Ainsi les ajustements des compteurs d'horaires variables entraînent encore des anomalies. Certaines ont fait l'objet de

remontées et seront traitées dans les meilleurs délais, d'autres ne sont pour le moment pas répertoriées mais seront signalées en vue de traitement. Concernant l'accès à l'application, il est, pour le moment, toujours restreint par demi journée.. Une adaptation des capacités de ce réseau serait en cours. Nous vous invitons à lire le 4 pages CGT qui dit toute la vérité su Sihrius et cet "accident industriel" : <http://www.financespubliques.cg.fr/content/le-scandale-du-logiciel-sirhius>

Concernant la mise en place des **nouvelles structures RH**, 10 Centres des Services des Ressources Humaines (CSRH) sont créés ainsi qu'un Service d'Information des Agents (SIA) à MELUN.

Les CSRH s'occuperont de la gestion de la paie. Nous dépendrons de celui de Montpellier.

Le SIA sera l'interlocuteur unique des agents pour toutes les questions RH et la paie. Il sera joignable par téléphone et/ou formuel et fera redescendre les informations vers le CSRH compétent. Cette nouvelle organisation sera présentée aux agents à partir du mois d' octobre par le biais d'un module e-formation.

Un service de RH local sera maintenu. Son activité sera à la fois décisionnaire sur les recrutements locaux, les affectations, avis sur les

demandes de promotion etc... mais aussi de conseil et d'assistance en matière de carrière et d'accompagnement des situations individuelles et de suivi des agents.

Nous avons fait un point sur le **budget** :

La climatisation de Castenaudary sera achevée en ce début juillet. Une expertise à la charge du propriétaire sera réalisée pour déterminer les causes de l'humidité des locaux. Pour la climatisation de Narbonne en panne, des crédits de 11 500 euro ont été accordés et la réparation se fera rapidement sous une quinzaine de jours. Pour le PAP sécurité, une enveloppe de 6 175 euros est votée par le CHSCT afin d'améliorer l'alarme incendie de Pierre Semart à Carcassonne, de la cite administrative et de Narbonne le reliquat du budget est à ce jour de 289 euro.

Il n'a pas été fixé de date pour le prochain CHSCT. Une consultation sera organisée par voie dématérialisée pour en définir la date. Celle-ci aura lieu après les congés d'été. Les décisions prises en matière d'adaptation des structures et du réseau seront vraisemblablement connues et "définitives", nous pourrons donc intervenir à nouveau sur ce sujet.

Des actions ont déjà commencé contre la fermeture de Ginestas et Sigean, des pétitions circulent, signez les et une pétition sera mise en ligne.

Si vous voulez continuer à lire des compte-rendus d'élus CGT, n'oubliez pas de voter fin novembre !

Notre site local sur Ulysse local dans « vie pratique », « orga syndicales de l'Aude », « site local CGT ».

Ce compte rendu n'est pas exhaustif, prenez l'attache de vos élus si vous voulez en savoir plus.

[Les élus de la CGT Finances Publiques Aude.](#)

courriel : cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr